

jds.

MAG
Infos...

MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT JUST EN CHAUSSÉE

N°169 • JUILLET 2024

80 ANS CÉRÉMONIE
DE LA
LIBÉRATION
1944 - 2024



**80 ANS
DE LA LIBERATION**

Programme de l'évènement
| 4-5

**PROGRAMME
CULTUREL**

Fêtes de Juillet
| 6

**INFOS
DIVERSES**

Trottinettes électriques
| 14

www.saintjustenchaussee.fr

VILLE DE
SAINT JUST EN CHAUSSÉE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Sportives et culturelles



31
AOÛT
2024

DE 9H30 À 18H00
GALERIE MARCHANDE
CENTRE E.LECLERC

RENSEIGNEMENTS :
03 44 19 38 22 - 03 44 51 68 73



**« Avec vous,
avec les services techniques,
ENSEMBLE,
nous pouvons rendre
à la ville sa propreté,
et continuer à faire de
Saint Just en Chaussée,
une commune agréable
à vivre »**



ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Chères Saint Justoises, Chers Saint Justois,

Comme vous avez pu le constater ou le subir dans vos jardins, la nature a été particulièrement prolifique ces dernières semaines. Le printemps que nous venons de connaître a été extrêmement pluvieux et propice au développement et à l'envahissement des pissenlits et autres herbes folles sur nos trottoirs, notre cimetière, nos pelouses...

Aujourd'hui, le temps plus clément permet au service technique de tondre les espaces verts, de nettoyer notre cimetière. Cette dernière opération a eu lieu du 11 au 14 juin.

L'entretien de nos espaces publics n'est pas une chose aisée compte tenu d'une contrainte majeure pour les collectivités : l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. En effet, la loi Labbé interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires dès qu'il y a contact possible avec du public. C'est le cas du cimetière.

Les herbes traitées par les nouveaux produits « Zéro Phyto » repoussent beaucoup plus rapidement et nécessitent un travail supplémentaire très conséquent. Ainsi, dans le dernier journal municipal je vous informais que les herbes poussant au vertical de vos habitations et sur le trottoir doivent être retirées par vos soins. Ce geste citoyen représente pour le service technique sur l'ensemble des voiries piétonnes un nombre d'heures conséquent, qui pourrait être consacré à d'autres tâches.

Nous avons commencé avec votre aide une campagne de propreté, en vous informant de la nécessité de sortir et de rentrer vos poubelles aux horaires indiqués ainsi que de trier vos déchets. Je suis bien conscient de la difficulté du tri en ville mais avec votre participation l'application de cette information commence à se voir dans nos rues, moins de sacs sur les trottoirs qui sont éventrés par les animaux, moins de poubelles « tampon » qui gênent la voie piétonne. Il est primordial que la propreté de la ville passe par ces petits gestes citoyens.

Avec vous, avec les services techniques, ENSEMBLE, nous pouvons rendre à la ville sa propreté, et continuer à faire de Saint Just en Chaussée, une commune agréable à vivre.

Je souhaite vous remercier chaleureusement pour votre participation dans cet effort collectif.

Je reste à votre disposition en cas de besoin et j'aurai le plaisir de vous rencontrer au détour des futures manifestations estivales dont vous retrouverez le programme dans les pages suivantes.

Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances.

Très respectueusement

Votre Maire

Bernard DUBOUIL

SAINT JUST RETROUVE LES SENSATIONS DE LA LIBÉRATION COMME EN 1944 !

Le samedi 31 août prochain, Saint Just en Chaussée célébrera les 80 ans de sa Libération. Cette journée sera placée sous le signe du souvenir. La municipalité se plongera, le temps d'une journée, dans les années 40, afin de rendre hommage aux soldats, aux hommes et aux femmes qui ont oeuvré pour libérer la ville.

De nombreuses animations vous seront proposées. Voyagez dans le temps avec une mise en scène d'un campement militaire grandeur nature, des expositions, des concerts retraçant les musiques françaises et américaines de cette décennie, mais aussi au travers des tenues d'époques avec la naissance du style pin-up et d'autres tenues que vous pourrez recréer et vivre lors de cette journée !



AU PROGRAMME :

Dès **09h00**, découvrez la **reconstitution d'un campement militaire** où vous pourrez rencontrer des passionnés d'histoire, habillés en tenue d'époque, ainsi que des véhicules militaires et civils et échanger sur les conditions de vie des soldats et des civils pendant la 2nde guerre mondiale. Vous pourrez également découvrir l'**exposition photos souvenir de la collection de M. Jean Gardin** consacrée aux dommages subis par la ville mais aussi sur sa libération.

À **10h45** se déroulera la **cérémonie patriotique**. Rendez-vous place René Benoist, pour le départ du cortège accompagné de l'Harmonie d'Estrées Saint Denis et la chorale de l'Ecole de Musique de Saint Just et du Plateau Picard ainsi que de véhicules militaires.

Retrouvez tout au long de la journée l'**exposition retraçant la Libération de St Just de la Société Historique à la Médiathèque Anne Frank** visible de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, dont le vernissage se déroulera à **14h00**. Cette exposition sera visible, du mardi 20 août au samedi 7 septembre, aux horaires habituels.

Pour poursuivre ces commémorations, des concerts seront donnés tout au long de la journée sous la halle couverte, spécialement décorée pour l'événement.

À partir de **15h00** retrouvez **Adèle Chignon**, qui retracera **100 ans de chanson française**. Artiste qui explore en texte et en musique la période charnière entre le 19^e et 20^e siècle en inscrivant son répertoire musical dans son contexte historique, culturel et social. Interprété par une chanteuse, comédienne et par ses musiciens et arrangeurs issus du blues et du jazz, le répertoire d'Adèle Chignon mêle les chansons appartenant à la mémoire collective. À la lisière du concert et du théâtre, elle convoque notre mémoire musicale, celle intimement liée à notre histoire.



À **16h30**, l'ambiance d'Adèle Chignon continuera grâce à son **bal guinguette** avec une embardée musicale et théâtrale au cœur des années 40.

À partir de **20h20**, venez vous essayer à la danse du « **Lindy Hop** » afin de pouvoir swinguer lors du concert. En partenariat avec des couples de danseurs et des professeurs d'écoles de danse swing, **tous costumés, une démonstration puis une initiation** vous seront proposées. Cette danse sociale très joyeuse et entraînante, pratiquée dans les bals à partir de 1920, a su gagner rapidement en popularité dans les années 40. Grâce à son énergie et aux compositions musicales inédites, taillées sur mesure avec enthousiasme pour une danse dédiée à la Liberté.

Clôturez cette journée avec le concert de **Normandy Jazz Patrol** de **21h00 à 23h00**, pour une soirée mémorable. Son programme musical dédié aux grands noms du **jazz des années 1940** : Glenn Miller, Duke Ellington, Benny Goodman..., a été préparé spécialement pour vous accompagner jusqu'à tard le soir. Mêlant concert et danse, pour une animation sur mesure, adapté pour l'évènement.

À travers cette journée, la municipalité souhaite **se souvenir, transmettre et célébrer la liberté retrouvée**.

N'hésitez pas à **décorer vos fenêtres de maisons et appartements aux couleurs de la France et de l'Amérique et de venir costumés**, afin de commémorer cette journée spéciale en l'honneur des 80 ans de la Libération Saint Justoise !



FÊTES DE JUILLET 2024

DU 12 AU 21 JUILLET - PLACE THÉRON

Comme chaque année, la ville de Saint Just-en-Chaussée accueillera la fête foraine sur la Place Théron pour une semaine de festivités du 12 au 21 juillet.

Vendredi 12 : Ouverture de la fête foraine à **20h00** **Dimanche 14** : Cérémonie patriotique.

Samedi 13 : Place de la Médiathèque à **21h00**, reprenez en chœur tous les succès de l'un des chanteurs préférés des Français avec le groupe « Tribute Jean-Jacques Goldman non homologué ».



23h00 : Lancement du feu d'artifice pour 30 minutes de spectacle pyrotechnique suivi à **23h30** d'un bal disco animé par DJ LB.



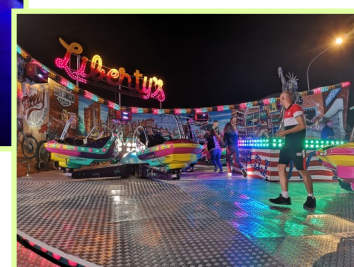
Rendez-vous à **14h45**, place René Benoist, pour le départ du cortège avec la fanfare d'Aux Marais vers le Monument aux Morts suivi de la remise des prix du concours de tir et remise du trophée « Marianne Nicolas » à la salle des fêtes.



Lundi 15 : Fête foraine - Tickets offerts par la Mairie aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune.

Mercredi 17 : Fête foraine tarif réduit

Dimanche 21 : Fête foraine ticket à 2 € suivant les manèges



Animation

Le gardien des clés de Fort Boyard, Passe Partout, sera heureux de vous rencontrer lors de son passage sur la fête foraine, le 14 juillet après-midi.



Théâtre de Verneuil

« La soupière »

de Robert LAMOUREUX

Chez les DUBARD Paul et Hélène, les robinets coulent mais l'argent ne coule plus et on va boire la tasse.

Que faire en pareilles circonstances ? Casser la vieille soupière.

La soupière est le nom que Paul donne à sa vieille tante Violette dans ses transactions avec Germaine, la jeune bonne, pas très recommandable, au passé douteux, pour casser la soupière.

Entre en jeu, M. LOUIS, relation de Germaine dans le milieu, engagé pour casser la soupière et M. LOUY, fondé de pouvoir d'une grande banque d'affaires, venu rendre visite à Germaine.

Le premier à se présenter est M. LOUY reçu par Paul qui va le prendre pour le tueur.

Si vous ajoutez, Clément, un policier amoureux transi, Brigitte, une sœur un peu simplette, Hélène, une épouse un peu dépassée par les événements, Violette, la tante qui tape sur tout ce qui bouge et l'inspecteur Colombo.

Et voilà le quiproquo est né mais rien ne va se passer comme prévu ...

Créée en 1970 par Robert LAMOUREUX « La soupière » est une comédie de boulevard remarquable. Elle est l'une des pièces majeures du répertoire de l'auteur, mise en scène en 1971 au Théâtre Edouard VII avec lui-même dans le rôle de Paul DUBARD et Françoise ROSAY dans le rôle de Violette.

Elle sera reprise en 2001 avec une nouvelle mise en scène assurée par Francis JOFFO avec dans les rôles principaux Roger PIERRE dans le rôle de Paul et Micheline DAX dans le rôle de VIOLETTE.

**Rendez-vous le samedi 21 septembre
à 20h30 à la salle des fêtes
Tarif 7 €**



Réservations au 03.44.19.35.28

Médiathèque Anne Frank

Un brin de causerie

Un groupe d'adolescents, accompagné d'une journaliste, échangeront avec Coralie Caulier, auteure du roman « Les 12 travaux mythiquement merveilleux de Pernille ».

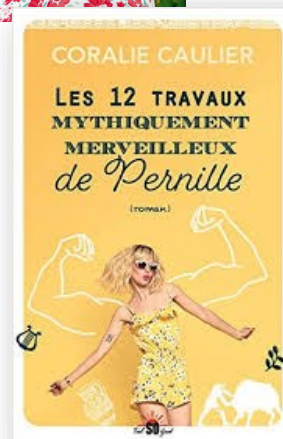
Ce roman a obtenu le prix de la Bal(L)ade littéraire 2022 au Salon de Lons.

Venez partager, avec la romancière, les multiples péripéties qui ont bouleversé le sens de la vie de Pernille !

Cette rencontre sera aussi passionnante que vous ayez ou non lu le roman.

Samedi 14 septembre 2024 à 17h00

Entrée gratuite



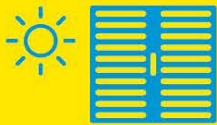


CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



Club Inclusif

Sept associations Saint Justoises (Sporting Club, Concorp'danse, Judo Club, ACLES section Tennis de Table, Multi-Fitness, tir à l'arc, Gym volontaire ainsi que le club d'équitation de St Rémy en l'Eau ont participé du 11 avril au 19 avril à la formation liée au dispositif « Club inclusif ».

Financé par la collectivité, ce dispositif permettra aux encadrants volontaires (dirigeants et éducateurs) d'être en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Différents modules de formation (familles de handicap, ressources, handisport, sport adapté) ont été proposés.

Le territoire est désormais en capacité d'ouvrir ses portes aux usagers et familles demandeurs d'activités physiques et sportives adaptées.

La Municipalité remercie les associations ainsi que leurs dirigeants et éducateurs pour leur investissement dans ce dispositif.



Alsh et Périscolaire

- ◆ **L'ALSH** « îlot z'enfants » sera ouvert du **8 juillet** au **23 août**. Les inscriptions se font par le biais du logiciel « Périscoweb ». Des mini camps vont être organisés sur ces 2 mois de centre. Renseignement au 03.44.19.00.47.
- ◆ **L'espace jeunesse** « ALSH ados » sera ouvert du **8 juillet** au **2 août**. Renseignements au 03.44.51.68.73
- ◆ **Rentrée 2024/2025** : Afin de bénéficier des services cantine/périscolaire (enfants scolarisés à St Just) et ALSH, un dossier d'inscription (unique pour les 3 services) doit être préalablement déposé à l'îlot z'enfants **avant le 19 août** afin de créer votre compte sur le logiciel de réservation (documents disponibles en Mairie et à l'îlot z'enfants). **Un nouveau dossier est nécessaire même si vous avez déjà cet accès.**

◆ Accueils périscolaires (Ilôt z'enfants, Moulin et Valentin Haüy)

Ouverts dès le 2 septembre, jour de la rentrée

- ◆ **Camp'sport** : Afin de financer ce séjour, une randonnée solidaire se déroulera le **dimanche 29 septembre**. Départ de 8h00 à 10h00 de l'îlot z'enfants. 2 parcours 7 Km et 12 Km - Tarif 5€ - Collation offerte - inscription sur place Renseignements au 06.63.31.13.92.
- ◆ **Espace jeunesse** : Lors de la cérémonie des 80 ans de la Libération de St Just le 31 août, la buvette et la restauration sont assurées par le service jeunesse afin de financer les diverses activités.

ATTENTION !

Modification des horaires d'ouverture dès la rentrée :

- Matin : 7h00 / 8h30
- Soir : 16h15 / 19h00 (au lieu de 19h30)

Renseignements au 03.44.19.00.47



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LE MOULIN

Spectacle du 7 juin

113 élèves de l'école ont présenté leur spectacle de chorale à leurs parents. Un répertoire de chansons de la variété française a été sélectionné par Hugo Contini, chef de chœur et intervenant à l'école de musique.

Les grandes sections de l'école maternelle du Moulin sont venues les rejoindre pour chanter quelques chants avec les CP, CE1 et CE2.

La prestation fut très applaudie. Encore une belle réussite pour tous les élèves et les enseignantes de l'école !

Concours national « Les Clés de l'Éducation Routière »

Les élèves de CP ont gagné un prix au concours national « Les Clés de l'Éducation Routière » organisé par les associations de Prévention Routière et le Ministère de l'Éducation Nationale en créant un trivial poursuit sur la sécurité routière.

Le 29 mai, au Ministère à Paris, le trophée et un chèque de 800 € ont été remis à Mesdames Lyon et Cressent, les enseignantes de la classe. Les enfants ont, eux aussi, eu droit à leur petite cérémonie de prix le 7 juin, avant le spectacle de la chorale.

Un grand bravo aux enfants de la classe, aux maîtresses mais aussi à Christine Delafontaine, intervenante ludothèque qui a aussi participé au projet !



Rentrée scolaire 2024-2025

La rentrée scolaire 2024-2025 se prépare au sein de la collectivité.

Malgré une baisse des effectifs dans l'ensemble des écoles de la ville - phénomène généralisé sur l'ensemble du territoire du fait d'une baisse de la natalité - nous avons procédé aux affectations en maternelle et en élémentaire de façon à garantir une répartition la plus juste possible entre nos cinq écoles, dans l'intérêt des enfants et de leurs enseignants.

Jusqu'au 31 août 2024, de nouvelles inscriptions pourront bien sûr être déposées.

Nous remercions d'ailleurs l'ensemble de la communauté éducative pour leur travail et leur engagement aux côtés des petits St Justois.

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite d'excellentes vacances d'été à tous les enfants et leurs enseignants, ainsi qu'une très bonne future rentrée scolaire !

Matthias MATRON
Adjoint aux affaires scolaires

COLLEGE LOUISE MICHEL

Activités physiques et sportives

LES EQUIPEMENTS

Au Collège Louise Michel, les activités physiques et sportives occupent une grande place. Le Collège est doté de nombreuses installations qui permettent de pratiquer des activités variées : gymnase et salle de danse mis à disposition et entretenus par la Communauté de Communes. Il est également équipé d'un dojo, d'un parcours de course d'orientation et de plateaux sportifs. Les élèves descendent régulièrement au Parc Jean-Pierre Braine pour pratiquer le rugby et la course d'orientation en forêt.



L'EPS

Les activités enseignées tout au long du cursus scolaire sont réfléchies pour que les élèves aient une offre variée et une continuité durant leurs 4 années au collège.

Exemple de programmation:

6^{ème} : Badminton - Danse - 1/2 fond - Rugby

5^{ème} : Basket - Danse - Course d'Orientation - Lutte

4^{ème} : Badminton - Acrosport - 1/2 fond - Rugby

3^{ème} : Basket - Acrosport - C.O - Activités athlétiques

LE CROSS

A chaque début d'année, le mois de septembre est dédié à l'entraînement et la préparation du CROSS du collège. Chaque niveau de classe s'affronte sur une demi-journée avec une remise de médailles pour les vainqueurs. Ce sont toujours des moments plaisants et conviviaux pour les enfants et les adultes du collège.



L'ASSOCIATIVE SPORTIVE

En plus des activités enseignées, les élèves ont la possibilité de s'essayer à plusieurs sports au sein de l'Association Sportive. Diverses activités sont proposées sur les temps du midi, du mercredi après-midi ou encore de fin d'après-midi : basket, boxe, futsal, badminton, step, rugby, musculation, dodgeball.

Grâce aux revenus des inscriptions et des subventions du Département et de la Commune, l'Association Sportive participe financièrement au séjour sportif et organise gratuitement des sorties sportives tout au long de l'année : le Cross District, le RAID Oise et autres compétitions.

Les élèves peuvent pratiquer de façon ludique, mais ils peuvent également, s'ils le souhaitent, participer à des compétitions avec d'autres établissements. Le Collège se qualifie régulièrement aux Championnats de France de rugby. Cette année, les élèves se rendront à Hyères dans le sud de la France pour disputer les championnats. Ces rencontres sont toujours des événements marquants et positifs dans la vie de l'élève.

LE SÉJOUR SPORTIF

Depuis cette année, le collège organise un séjour sportif à la montagne, pour les élèves volontaires de 4^{ème} et de 5^{ème}, d'une semaine dans un chalet en Haute-Savoie pour découvrir et pratiquer la spéléologie, le rafting, l'accrobranche, la via ferrata et la randonnée. Ces activités de pleine nature sont le moyen de s'évader, de découvrir, de déconnecter et de fédérer les élèves autour de valeurs de partage, d'entraide et de dépassement de soi.

C'est un voyage que l'établissement souhaite renouveler et faire perdurer.

Entre les installations, les lieux de pratiques variés, les activités sportives, l'Association Sportive (avec ses compétitions et son côté ludique) le séjour sportif et l'investissement que met le corps enseignant : le Sport et l'EPS sont au cœur du collège, pour contribuer au développement des compétences et à l'épanouissement des élèves.



2 rue de Catillon
60130 St Just-en-Chaussée

**La Société RMP Bâtiments
votre référence travaux !**

- Gros œuvre
- Maçonnerie
- Couverture
- Peinture
- Electricité
- Plomberie

CONTACTS

Par mail : rmpbatiments@gmail.com
Par téléphone : 03.44.19.10.40
Maçonnerie/Peinture : 07.86.56.91.16
Couverture : 06.37.28.36.63
www.rmpbatiments.fr

Bénéficiez d'une remise de 10% sur vos travaux sur présentation de cet article



2 rue de Catillon
60130 St Just-en-Chaussée

**Spécialiste du nettoyage
pour les professionnels et les particuliers**

- Logement insalubre
- Intervention après décès
- Syndrôme de Diogène
- Désinfection Purification
- Nettoyage intensif



CONTACTS

Par mail : easypronet07@gmail.com
Par téléphone : 06.33.47.47.92
www.easypronet.fr

Bénéficiez d'une remise de 10% sur votre prestation de nettoyage sur présentation de cet article

Wheeling-Club Saint Justois

Coupe des Clubs & National Vétérans

L'association Wheeling Club organise la Coupe des Clubs le **dimanche 1^{er} septembre**, à la Montagne Blanche. Les courses regroupent l'ensemble des meilleurs pilotes des Hauts de France ainsi qu'une épreuve du Championnat de France Vétérans.

Entrée à 10 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

Buvette et restauration sur place.

Les personnes souhaitant aider à l'organisation de cet évènement peuvent contacter l'association :

wheelingclub@hotmail.com



Pétanque-Club Saint Justois

En 2024, le club passe de 83 à 90 licenciés.

Le club de St Just compte parmi ses membres, le plus de jeunes inscrits soit 19.

De nouveaux excellents résultats

Parmi les jeunes, différents championnats ont eu lieu avec :

- En tête à tête, notre junior Yanis Blanpain, Champion de l'Oise,
- En tripléte, 2 équipes juniors du club se qualifient pour la ligue avec en 1^{ère} équipe : Yanis Blanpain, Mathis Blanpain et Nolan Direz.
En 2^{ème} équipe : Théo Lemeret, Maëline Métier, et le 3^{ème} joueur étant d'un autre club Rayan.
- En doublette junior, vice-champion de l'Oise : Yanis et Mathis Blanpain,
- En doublette cadet, championnes de l'Oise : Sarah Lemeret et Caroline Métier.

Parmi les adultes,, Mme Laëticia Picart est devenue Championne de l'Oise, en tête à tête. Elle jouera le championnat de France fin août (en Charente).

Les concours de l'été ont battu des records !

Cet été, 9 concours seront organisés au Parc des Sports Jean-Pierre Braine durant les mois de juillet et août. La date du **3 août** sera en l'honneur de notre ancien Maire, Monsieur Frans Desmedt.

Des sponsors qui répondent présents

Nous remercions vivement les 15 sponsors qui ont participé au financement des activités du club ; leur aide nous est indispensable.

Un loto est prévu le **19 octobre** à la salle des fêtes !

Renseignements et inscriptions au club

- Kévin Mallifaud, vice-président - 111 rue du sac 60130 Brunvillers-la-Motte / 07.68.03.83.98
Kevin.juju@hotmail.fr
- Laëticia Picard- 12 rue Charles Hainsselin 60420 Maignelay-Montigny / 06.77.41.58.12
Laeti0111@hotmail.fr



La trottinette électrique (et autres EDPM*) et le Code de la Route

En l'espace de quelques années, la trottinette électrique a envahi les trottoirs des villes provoquant les dérives que l'on connaît (incivilités, comportements dangereux, accidents, etc.). Pendant plusieurs années, la circulation de ce type d'engins motorisés n'a fait l'objet d'aucune réglementation. Le **23 octobre 2019**, la trottinette électrique et autres hoverboards, gyropodes et mono-roues ont fait leur entrée au Code de la Route.

*EDPM : Engin de Déplacement Personnel Motorisé

Quelles sont les règles du Code de la Route applicables aux trottinettes ?

Depuis le **01/09/2023** (décret paru au Journal Officiel), il faut désormais être âgé **d'au minimum 14 ans** - versus 12 ans avant cette date - pour conduire une trottinette électrique ou tout autre EDPM*. Pour des raisons évitables de sécurité, le transport d'un passager et le port d'écouteurs sont proscrits.

La **vitesse maximale** de l'engin est limitée à **25 km/h**.

Sauf disposition particulière, les usagers de trottinettes électriques, hoverboards, gyropodes et autres mono-roues ont **interdiction de circuler sur le trottoir**.

En agglomération, les conducteurs d'EDPM ont l'obligation de rouler sur les pistes et bandes cyclables. A défaut, ils doivent emprunter les rues où la vitesse est limitée à 50 km/h.

Hors agglomération, la circulation reste formellement interdite sur la chaussée. Elle est exclusivement autorisée sur les voies vertes et pistes cyclables.

Comment bien s'équiper pour conduire une trottinette électrique ?

Pour circuler à trottinette en toute sécurité, certains équipements sont obligatoires, d'autres recommandés. Dans tous les cas, votre engin doit être paré d'un **avertisseur sonore, de freins, de feux avant et arrière** (allumés en permanence) et de dispositifs rétro-réfléchissants.

Les équipements obligatoires hors agglomération

Le port du casque et d'un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant sont obligatoires hors agglomération sur les routes autorisées aux EDPM.

Les équipements recommandés en agglomération

Le port du casque est vivement recommandé en agglomération. De la même manière, porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant en cas de faible visibilité ou si vous êtes amené à vous déplacer de nuit est fortement conseillé.



Est-il obligatoire de s'assurer pour conduire une trottinette ou tout autre engin motorisé ?

Pour rappel, tout véhicule motorisé doit être assuré pour circuler sur la voie publique.

Tout conducteur d'un engin de déplacement motorisé doit donc **souscrire une assurance spécifique à ce type de véhicules**. Soyez très vigilant sur la couverture proposée en cas d'accident causé à un tiers notamment.

Quelles sanctions prévues par la loi sur les trottinettes ?

Attention, enfreindre la loi peut vous coûter plus cher que le prix de votre trottinette ! Quelques précisions sur les sanctions :

- **35 €** d'amende si vous ne respectez pas les règles de circulation,
- **135 €** d'amende si vous empruntez un trottoir sans y être autorisé (arrêté municipal),
- **135 €** d'amende pour l'usage du téléphone au guidon,
- **135 €** d'amende si vous transportez un passager,
- Et **1 500 €** si vous roulez avec un engin dont la vitesse dépasse 25 km/h

Elections Européennes

Électeurs inscrits : **4037** - Electeurs votants : **1742**

Bulletins nuls : **37** - Bulletins blancs : **27** - Suffrage exprimés : **1678**



Les résultats

- Liste 1 menée par Léopold-Edouard DEHER-LESAINTE : 0 voix - 0%
- Liste 2 menée par Philippe PONGE : 0 voix - 0%
- Liste 3 menée par Marion MARECHAL : 96 voix - 5.72%
- Liste 4 menée par Manon AUBRY : 118 voix - 7.03%
- Liste 5 menée par Jordan BARDELLA : 787 voix - 46.90%
- Liste 6 menée par Marie TOUSSAINT : 52 voix - 3.10%
- Liste 7 menée par Nagib AZERGUI : 0 voix - 0%
- Liste 8 menée par Hélène THOUY : 45 voix - 2.68%
- Liste 9 menée par Olivier TERRIEN : 0 voix - 0%
- Liste 10 menée par Caroline ZORN : 0 voix - 0%
- Liste 11 menée par Valérie HAYER : 213 voix - 12.69%
- Liste 12 menée par Audric ALEXANDRE - 0 voix - 0%
- Liste 13 menée par Marine CHOLLEY : 2 voix - 0.12%
- Liste 14 menée par Yann WEHRLING : 3 voix - 0.18%
- Liste 15 menée par François ASSELINEAU : 15 voix - 0.89%
- Liste 16 menée par Michel SIMONIN : 0 voix - 0%
- Liste 17 menée par Jean-Marc FORTANE : 0 voix - 0%
- Liste 18 menée par François-Xavier : 88 voix - 5.24%
- Liste 19 menée par Nathalie ARTHAUD : 21 voix - 1.25%
- Liste 20 menée par Pierre LARROUTUROU : 0 voix - 0%
- Liste 21 menée par Georges RENARD-KUZMANOVIC : 3 voix - 0.18%
- Liste 22 menée par Selma LABIB : 4 voix - 0.24%
- Liste 23 menée par Camille ADOUE : 0 voix - 0%
- Liste 24 menée par Florian PHILIPPOT : 23 voix - 1.37%
- Liste 25 menée par Edouard HUSSON : 0 voix - 0%
- Liste 26 menée par Pierre-Marie BONNEAU : 0 voix - 0%
- Liste 27 menée par Raphaël GLUCKSMANN : 133 voix - 7.93%
- Liste 28 menée par Charles HOAREAU : 0 voix - 0%
- Liste 29 menée par Jean LASSALLE : 26 voix - 1.58%
- Liste 30 menée par Francis LALANNE : 0 voix - 0%
- Liste 31 menée par Guillaume LACROIX : 2 voix - 0.12%
- Liste 32 menée par Lorys ELMAYAN : 0 voix - 0%
- Liste 33 menée par Léon DEFFONTAINES : 34 voix - 2.03%
- Liste 34 menée par Gaël COSTE-MEUNIER : 0 voix - 0%
- Liste 35 menée par Jean-Marc GOVERNATORI : 13 voix - 0.77%
- Liste 36 menée par Hamada TRAORÉ : 0 voix - 0%
- Liste 37 menée par Laure PATAS D'ILLIERS : 0 voix - 0%
- Liste 38 menée par Patrice GRUDÉ : 0 voix - 0%



Centre de Secours

Recrutement

Le Centre de Secours de St Just-en-Chaussée recrute des jeunes garçons et filles âgés de 14 à 15 ans pour intégrer la section des Jeunes Sapeurs Pompiers.

Si vous êtes motivé, sportif et intéressé par le monde des sapeurs pompiers, venez rejoindre le Centre de Secours !



Vous pouvez retirer un dossier d'inscription :

- 1 rue d'Oresmaux à St Just-en-Chaussée,
- Par téléphone au 03.44.77.30.80,
- Par mail : colas.hemmer@sdis60.fr



Cérémonie des bacheliers

La ville de St Just-en-Chaussée valorise la réussite des jeunes St Justois et les encourage dans leur parcours scolaire en les mettant à l'honneur et en les récompensant suite à l'obtention du baccalauréat.

Vous avez obtenu votre bac général, technologique ou professionnel et vous résidez à St Just-en-Chaussée ? La ville vous récompense en vous offrant des cadeaux et des places de cinéma !

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous rendre en mairie **avant le 9 septembre** pour vous inscrire, muni de **vos relevés de notes** ou par mail à l'adresse : accueil@saintjustenchaussee.fr

Une cérémonie de remise des récompenses sera organisée le :

Vendredi 13 septembre à 18H00

à la salle des fêtes



Informations : 03 44 19 29 29

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Rayan MOUSSA DUBOIS, né le 15 mars,
Evan ORGET, né le 16 mars,
Noëly SOW MALLARD, née le 13 avril,
Lévana BUCAMP, née le 6 mai,
Sacha DECHANET, né le 14 mai,
Ilyes MOUQEF, né le 22 mai,
Mila HER, née le 26 mai,
Mathéo GILLION, né le 3 juin,
Zayn TILTAY, né le 3 juin.



Félicitations aux mariés :

Mme PLUCHART & M. LAMARRE, mariés le 13 avril,
Mme MARTY & M. DÉRAMÉ, mariés le 11 mai,
Mme BOYER & M. STÉPHAN, mariés le 25 mai
Mme VIGNAUD & M. GRACZYK, mariés le 1^{er} juin,
Mme DEBOVE & M. BOUCAUX, mariés le 15 juin.



Nous nous unissons à la peine des familles de :

M. Alain RENARD, décédé le 13 mars,
Mme Renée DACHICOURT, décédée le 13 mars,
Mme Yvonne DUVAL épouse MÉDARD
dit DELAPORTE, décédée le 17 mars,
M. André LEBRAND, décédé le 2 avril,
M. Bernard STAROSTA, décédé le 9 avril,
M. Daniel FLOURY, décédé le 19 avril,
M. Fernand LOIR, décédé le 26 avril,
Mme Ginette DE JAEGER épouse PIERRE,
décédée le 28 avril,
Mme Christiane NOORENBERGHE, décédée le 19 mai,
M. Alain BÉLIER, décédé le 20 mai,
M. Frédéric FOUCAUT, décédé le 24 mai,
M. René MARTIN, décédé le 8 juin.



JUILLET

SAMEDI 6

Médiathèque Anne Frank

Bébés lecteurs de 0 à 3 ans à partir de 10h30
 Informations : 03 44 19 35 28

VENDREDI 12

Municipalité

Ouverture de la fête foraine à 20h00
 Place Théron
 Informations : 03 44 19 29 29

Du 12 au 21

Municipalité

Fête foraine, Place Théron.
 Tickets offerts par la mairie, **valables le 15** pour les enfants scolarisés sur la commune.
 Informations : 03 44 19 29 19

SAMEDI 13

Municipalité

21h00 : Concert de la Tribute Jean-Jacques Goldman non homologué - Place de la Médiathèque Anne Frank
23h00 : Feu d'artifice
23h30 : Bal disco avec DJ Ludo Place de la Médiathèque.
 Informations : 03 44 19 29 29

DIMANCHE 14

Municipalité

Cérémonie Patriotique du 14 juillet à **14h45** devant l'Hôtel de Ville avec la fanfare d'Aux Marais suivie de la remise des prix du concours de tir « Marianne Nicolas ».
 Informations : 03 44 19 29 29

MARDI 16

Municipalité

Déplacement du marché hebdomadaire sur la Place du Général Leclerc de Hauteclocque.
 Informations : 03 44 19 29 29

AOÛT

JEUDI 1^{er}

Donneurs de sang

Collecte de sang à la salle des fêtes de 14h à 19h.
De préférence sur rendez-vous au 03 28 54 22 58

SAMEDI 3

Pétanque Club

Concours « Frans Desmedt » au Parc des Sports Jean-Pierre Braine
 Informations : 07 68 03 83 98

SAMEDI 31

Municipalité

Retrouvez les associations sportives et culturelles, à l'occasion du Forum des associations dans le Centre E.Leclerc de 9h30 à 18h00
 Informations : 03 44 51 68 73

Municipalité

Fête de la Libération St Justoise
09h00 : Ouverture du campement militaire et de l'exposition photos souvenir de la collection de M Jean Gardin - Place Théron
11h00 : Cérémonie Patriotique, rendez-vous à **10h45** place René Benoist avec la fanfare d'Estrées Saint Denis. Vin d'honneur et remise de médailles sous la halle couverte
14h00 : Vernissage de l'exposition de la Société Historique à la Médiathèque Anne Frank
15h00 à 16h30 : Concert d'Adèle Chignon
16h30 à 18h00 : Bal guinguette
20h20 à 20h50 : Initiation à la danse « Lindy Pop » avec le groupe Swing scénique
21h00 à 23h00 : Concert de Normandy Jazz Patrol

Buvette et restauration toute la journée

Informations : 03 44 19 29 29

SEPTEMBRE

DIMANCHE 1^{er}

Wheeling Club

Coupe des clubs et National Vétérans, à la Montagne Blanche
 Tarif 10 € - gratuit pour les -12 ans.
 Informations : 06 22 33 88 63

MARDI 3

Municipalité

Animation «Pouvoir d'achat» sur votre marché hebdomadaire - **Bons de 5 € à gagner !**
 Informations : 03 44 19 29 29

SAMEDI 7

Médiathèque Anne Frank

Bébés lecteurs de 0 à 3 ans à partir de 10h30
 Informations : 03 44 19 35 28

VENDREDI 13

Municipalité

Cérémonie des nouveaux arrivants et des bacheliers à 18h00 à la salle des fêtes
 Informations : 03 44 19 29 29

SAMEDI 14

Culturel

Théâtre de Verneuil « La Soupière » à 20h30 à la Salle des Fêtes. Tarif : 7 €
 Informations : 03 44 19 35 28

SAMEDI 21

Médiathèque Anne Frank

Rencontre avec Coralie Caulier, auteur du roman « Les 12 travaux mythiquement merveilleux de Pernille » à partir de 17h00.
 Entrée gratuite.
 Informations : 03 44 19 35 28

DIMANCHE 29

Municipalité

Randonnée solidaire : départ de 8h00 à 10h00 de l'Îlot z'enfants. 2 parcours : 7 Km et 12 Km.
 Tarif 5 €
 Informations : 06 63 31 13 92

MARDI 3 SEPTEMBRE 2024



**BOOSTEZ VOTRE
POUVOIR D'ACHAT
POUR LA RENTRÉE**

**AVEC VOS COMMERÇANTS DU MARCHÉ
DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE!**

**DES BONS D'ACHAT
À GAGNER !***



*Dans la limite des stocks disponibles



18-Avr.-24



Forum de l'emploi

19-Avr.-24



Plantation d'arbres avec Transdev

27-Avr.-24



Cérémonie des Déportés

11-mai-24



70 ans du judo club

15-mai-24



Salon de la sécurité

30-mai-24



Accueil des Slovaques

31-mai-24



Inauguration du Rallye Raid du Plateau Picard

1et2-juin-24



Rallye Raid du Plateau Picard